

N° 736

18 Février 2016

Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## Urgence sociale !

Dans un contexte où la CGT ne se résigne pas à mettre en sourdine son expression, affirmer l'état d'urgence sociale n'est pas un vain mot. Oui, la réduction drastique des dépenses publiques aboutit à une triple impasse qui se caractérise par l'affaiblissement de la qualité des services publics bien sûr, mais aussi, en « détricotant » son modèle social, par la restriction de sa capacité de création de richesses pour enfin, nous le voyons, enfermer le pays dans une stagnation prolongée de l'économie.

Et la déclinaison de cette pensée unique dans nos entreprises y provoque de réelles métastases : suppressions massives d'emplois, politique de non qualité, atteintes au droit syndical, non reconnaissance du rôle contributif des cadres...

Affirmer aujourd'hui qu'il faille aller au-delà de ce constat, c'est aussi rappeler les récentes journées d'action, le 26 Janvier dans les services publics, le 4 Février pour le droit de revendiquer et le droit d'expression dans l'entreprise, comme autant d'étapes au service d'une mobilisation à construire le plus largement possible.

Le temps de travail, l'égalité Femme/Homme, un réel statut de l'encadrement, tous les éléments de reconnaissance des qualifications, sont autant de thèmes qui concernent les cadres et qui constituent d'ores et déjà des points de rassemblement dans certaines entreprises. L'Union Fédérale des Cadres CGT propose de les approfondir partout, en posant la question de l'action des cadres à partir de leurs revendications spécifiques !



FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

### Branche Poste

#### Inacceptable

Suite des négociations sur les salaires (Flash Cadres 735). La rencontre est prévue le 18 Février, mais le document de présentation des échanges n'intègre aucune de nos propositions ! Malgré de bons résultats supposés du Groupe, (qui seront présentés ce 23 Février), le fruit du travail des salariés ne sera pas reconnu, et par ces temps de rigueur l'actionnaire, lui ne sera pas oublié !

On découvre au milieu d'un saupoudrage de primes, l'augmentation du ticket restaurant, qui relève pourtant du COGAS et qui est réduit de 10% par rapport à l'enveloppe globale 2015 !

En résumé, nous sommes face à une direction qui joue uniquement sur l'optimisation fiscale de sa masse salariale mais aucunement sur une de véritables négociations salariales.

Mobilisons-nous pour peser dans cette négociation afin d'obtenir de véritables augmentations.

#### La CGT écoute et agit

Après plus de dix ans de réorganisations successives, le déploiement du projet « les clés de la réussite des DET » a fini d'épuiser les cadres du Réseau. Soumis à une « sur » pression commerciale et à une charge de travail intensive, c'est un véritable traumatisme qui s'installe sur le terrain. Face à ce constat alarmant, les cadres de la CGT ont demandé, en urgence, une audience à la DRH du Réseau.

Elle nous a écouté et certaines de nos demandes ont trouvé un écho favorable. Nous avons, lors de la première Commission de suivi, interpellé très fortement la Direction sur les dysfonctionnements et le malaise ambiant.

Alors plus que jamais continuons à ne rien lâcher, unissons nous pour faire entendre nos voix sur les grands sujets qui nous rassemblent !

### Branche Télécoms

#### Un paradoxe Gaulois

Pour accroître les profits, trois solutions : augmenter l'activité, augmenter les prix, baisser les salaires.

Le marché étant mature, l'accroissement d'activité est relativement limitée, il faudrait investir dans le réseau pour pouvoir rendre de nouveaux services, or l'investissement est largement insuffisant.

Apparemment, il n'y a pas d'augmentation des prix, mais des services gratuits qui sont devenus payants et des ententes illicites.

En revanche, les restructurations, elles, ont fait florès, l'emploi a reculé globalement de 30000 en 5 ans, Orange devrait réaliser près de deux milliards d'€ de bénéfice, SFR-Numéricâble va verser 2,5 milliards d'€ de dividendes en 2015, et Free améliorer sa performance et annonce un taux de marge à près de 35%.

Bref, tout baigne... pour le patronat !

#### Le plan social caché

Le projet DELIVERY de rénovation de la production se déploie dans les agences entreprises.

Les propositions des négociations locales d'accompagnement sont loin de l'attente des salariés : pas d'avancée sur les classifications, disparités nationales entre les primes avec une moyenne de 450 €, pas de budget supplémentaire pour les promos et mesures financières, malgré une sollicitation importante des salariés.

Avec zéro emploi à la clef et des évolutions du SI prévues d'ici 1 à 3 ans, les conditions de travail vont se dégrader.

La baisse de 30% des effectifs s'apparente à un plan social. La sous-traitance passerait de 10% à 25%.

La CGT exige un recrutement pour chaque départ et la reconnaissance par une classification adaptée.

## Échos

### Plus de cadres ?

Selon le rapport de l'APEC du 10 Février dernier les cadres seraient en augmentation de 10% dans le secteur privé.

La CGT milite avec toujours autant de force pour un véritable statut des cadres, qui serait défini au niveau de l'ensemble des branches professionnelles, à partir du contenu du travail, des fonctions exercées, du niveau de qualification et de responsabilité, adossé à des droits et des garanties. Ce statut devrait également garantir une véritable conciliation entre vie personnelle et professionnelle. Tout travail doit faire l'objet d'un décompte horaire, avec un encadrement des durées de travail et de repos pour tous. Un droit à la déconnexion doit, entre autres, en garantir le respect.

Des négociations doivent s'ouvrir sur le statut du management, la CGT considère que ce sont tous les cadres qui ont besoin d'un statut !

## Recyclage

### Au boulot les gosses !

Dans le cadre du « plan formation 500 000 demandeurs d'emploi », le 1er Ministre a reçu les présidents de Régions, qui réclament la régionalisation du service public de l'emploi, remède miracle selon eux au placement des chômeurs vers ces fameux « métiers en tension » disponibles : l'hôtellerie, la restauration, les métiers d'aide à la personne...

Le patronat veut ainsi obliger les personnes à accepter des emplois sous payés, souvent précaires et aux conditions de travail déplorables, tout en démantelant le service public national de l'emploi.

Ces demandes arrivent, bien entendu, à la veille de l'ouverture de la négociation assurance chômage...

Comme ce n'est pas suffisant, le président de la région PACA réclame le retour de de l'apprentissage à 14 ans !

### Chômeurs, au pain sec !

Le Président de la République, à la veille de l'ouverture de la négociation assurance chômage a relancé le débat sur la baisse de la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Il a omis de dire que seulement 43,3% des demandeurs d'emploi sont indemnisés et que le montant moyen d'indemnisation est de 1100 €. La dégressivité a déjà existé entre 1992 et 2001, et n'a eu aucun impact sur la reprise de l'emploi.

Dans le même temps, un rapport du gouvernement préconise des efforts pour réduire le déficit de l'UNEDIC qui est causé par des charges indues, notamment la précarité et les ruptures conventionnelles qui coûtent respectivement à l'assurance chômage 9,2 milliards et 5 milliards d'€.

Ce n'est pas d'un recul social de plus dont ont besoin les chômeurs, mais d'un travail !

## International

### Cuba Si !

Imposé par les USA dans une volonté de sanction punitive à l'encontre d'un pays ouvertement anticapitaliste, le blocus économique de Cuba, qui dure maintenant depuis 54 ans, est à l'origine des difficultés économiques de l'île. Et force est de constater que le rétablissement des relations diplomatique entre ces deux pays intervenu le 17 Décembre dernier n'a pas mis fin pour autant à ce blocus.

Les lois extra territoriales américaines, interdisant aux touristes américains de se rendre à Cuba ou punissant sévèrement les entreprises qui commercialisent avec Cuba, sont toujours d'actualité.

Ces lois et le refus du congrès américains de nommer un ambassadeur à La Havane démontrent que ce rétablissement n'est pour l'instant qu'une opération de communication politique.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Ça suffit !

Sanofi annonce environ 600 postes en France en moins en 3 ans (départs « volontaires ») : nouvelle restructuration (1,5 milliards d'€uros d'économies d'ici 2018), recentrage du portefeuille d'activités et réorganisation, soit en réalité plus de 1100 postes en moins, notamment dans la R&D, les filiales de la production pharmaceutique (-400), des métiers commerciaux et de la visite médicale (-155) et les services centraux siège (-102)...

Pour T. Bodin, coordinateur CGT du groupe, ce plan est un pont d'or fait aux actionnaires sans justification économique. A quand une loi contre les licenciements boursiers, supprimant les crédits d'impôts, qui d'ailleurs ont plus que doublé en 6 ans (153 millions d'€uros en 2014) ?

Réfléchir à une autre répartition des richesses devient vraiment une urgence.

## Cadres

### Coup de blues

Selon un sondage de Viavoice, l'augmentation du chômage et la dégradation de leur niveau de vie ont fait reculer le moral des cadres qui était un peu remonté fin 2015. Un coup de blues qui s'explique par des perspectives en berne. 76% des cadres (+9 points depuis novembre 2015 mais -16 points sur un an) anticipent ainsi une hausse du chômage et 46% (+6 points en deux mois) pensent que leur niveau de vie se dégradera d'ici un an. 52% pensent que leur situation financière personnelle sera stationnaire, 32% qu'elle se dégradera et seulement 16% qu'elle s'améliorera.

Enfin, 83% (+4 points en un an) jugent faibles leurs possibilités de progression de carrière et 60% pensent que leurs collaborateurs ne sont « pas motivés ».

### Les experts

Selon une enquête IFOP de début Février pour cadres emploi, un tiers des cadres déclare un équilibre de vie impacté par le travail avec une moyenne d'heures travaillées qui s'élève à 42,5h/semaine et avec de nombreux déplacements pour 36% d'entre eux.

Toujours selon cette enquête, 46% des cadres souhaitent une augmentation et 47% une promotion. Plus d'un tiers d'entre eux (35%) est au forfait jour et la moitié à plus de 35h avec des RTT.

Les cadres jugent majeurs les effets de la transformation numérique sur l'organisation de l'entreprise à 82% et à 76% sur leur poste. Si cette évolution leur paraît positive en efficacité, des premiers effets négatifs sont néanmoins relevés par 30% d'entre eux.

Le patronat serait bien inspiré de regarder d'un peu plus près ce que souhaitent réellement les cadres des entreprises, la CGT porte leurs revendications.

## Égalité

### Une exigence !

Après avoir obtenu en Juin 2015 l'introduction dans le Code du travail de la notion d'agissements sexistes, la CGT veut faire vivre cette notion sur les lieux de travail. La CGT interpellera le ministre de la Fonction publique pour que le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique signé en 2013 soit mis en œuvre.

La CGT appelle les pouvoirs publics à renforcer les obligations des entreprises en matière d'égalité salariale et de promotion dans les entreprises et à lutter contre les stéréotypes.

A l'heure où le Ministère des Droits des Femmes devient aussi celui de la Famille et de l'Enfance dans un amalgame globalisant, la CGT a décidé de redonner sens au 8 Mars prochain, journée de luttes pour les droits des femmes, en multipliant les actions et les initiatives sur les lieux de travail.